

Le prix d'un génocide : La solitude d'Israël

Dominique Vidal



Parfois, une photographie est plus parlante que de longs discours. C'est le cas de celle-ci : elle représente Benjamin Netayahou s'adressant à l'Assemblée générale des Nations unies – en l'occurrence face à l'écrasante majorité de sièges qui se vidèrent à l'annonce son intervention. On ne saurait mieux symboliser la solitude du Premier ministre israélien en pleine guerre de Gaza, dont il espérait qu'elle le sauverait.

Rien là d'un effet d'optique : jamais de son histoire Israël n'avait été aussi isolé dans l'enceinte onusienne. Certes, les États-Unis ont, à plusieurs reprises, fait usage de leur droit de veto pour éviter à leur « *allié stratégique* » une condamnation du Conseil de sécurité, *a fortiori des sanctions*.

Mais Antonio Guterres, le secrétaire général de l'ONU, a invoqué l'article 99 de la Charte des Nations pour exhorter le Conseil de sécurité à mettre fin au carnage dans l'enclave palestinienne de Gaza ravagée par la guerre.

Devant le blocage du Conseil de Sécurité par les États-Unis, une réunion d'urgence de l'Assemblée générale fut convoquée pour 19 décembre 2024. Elle se solda par une défaite diplomatique cinglante pour Israël : l'Assemblée générale adopta comme chaque année une résolution soutenant « *le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à un État* » par 162 votes pour, 8 contre et 10 abstentions. Seuls l'Argentine, le Canada, les États-Unis, la Micronésie, Nauru, Palaos et la Papouasie-Nouvelle-Guinée accompagnèrent Israël dans le refus de cette résolution. Cinq semaines plus tard, Israël subit la première réponse de la Cour internationale de justice (CIJ) à la plainte pour « *génocide* » déposée par l'Afrique du Sud et soutenue par une soixantaine d'États appelant Israël, le 26 janvier 2025, à prendre « *toutes les*

mesures en son pouvoir pour prévenir et punir l'incitation directe et publique à commettre le génocide ». De son côté, la Cour pénale internationale (CPI) a émis des mandats d'arrêt contre Benyamin Netayahou et Yoav Gallant ainsi que contre le dirigeant du Hamas Mohamed Deïf¹. Mais les États-Unis, qui ne sont pas signataires du Statut de Rome, texte fondateur de la CPI, ont pris des sanctions contre deux de ses procureurs et quatre de ses juges²...

Depuis, dans de nombreux pays, le terme de « *génocide* » est le plus souvent utilisé pour caractériser la « *riposte* » à l'opération terroriste menée par le Hamas au sud d'Israël le 7 octobre 2023. Cela est conforme au sens de sa définition dans la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (CPRCG) approuvée à l'unanimité le 9 décembre 1948 par la résolution 260 A (III) AG ONU³: « *l'un quelconque des actes ci-après commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel* :

- a) *meurtre de membres du groupe* ;
- b) *atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe* ;
- c) *soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle* ;
- d) *mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe* ;
- e) *transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe*⁴. »

Même un simple résumé des crimes de guerre et contre l'Humanité perpétrés par l'armée israélienne du 8 octobre 2023 à la fin août 2025 suffit à valider leur caractérisation comme « *génocide* ».

Selon les décomptes d'OCHA⁵, le nombre de Palestiniens tués durant toute cette période à Gaza se chiffrait à 62 263 et le nombre de blessés à plus de 154 000, dont plus de 50 000 mineurs tués ou disparus (selon l'Unicef⁶). S'y ajoutent 925 morts palestiniens lors d'incursions militaires israéliennes en Cisjordanie et plus de 4 000 morts libanais du conflit entre Israël et le Hezbollah en 2023-2024. Aux victimes des bombardements se rajoutent celles d'exécutions ciblées : c'est notamment le cas des journalistes (plus de 200 morts selon Reporters sans frontières), mais aussi celui des travailleurs humanitaires (les chiffres varient selon les différentes organisations internationales).

La létalité des actions de l'armée israélienne s'est considérablement aggravée depuis le 18 mars 2025, lorsque Benyamin Netayahou a rompu le cessez-le-feu, négocié le 15 janvier.

¹ *Le Monde*, 26 novembre 2024

² *Le Monde*, 20 août 2024.

³ Cette convention est entrée en vigueur le 12 janvier 1951. Au 19 octobre 2024, 153 pays l'avaient ratifiée ou y avaient adhéré. Son inspirateur et principal rédacteur est Raphael Lemkin, un juriste américain d'origine juive polonaise qui avait créé le néologisme « *génocide* » dans les dernières années de la Seconde Guerre mondiale

⁴ Cette convention est entrée en vigueur le 12 janvier 1951. Au 19 octobre 2024, 153 pays l'avaient ratifiée ou y avaient adhéré. Son inspirateur et principal rédacteur est Raphael Lemkin, un juriste américain d'origine juive polonaise qui avait créé le néologisme « *génocide* » dans les dernières années de la [Seconde Guerre mondiale](#).

⁵ Article 6 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale en vigueur depuis le 1er juillet 2002.

⁶ Site de l'United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), 4 septembre 2025.

Toujours selon OCHA, plus de 1 000 Palestiniens ont été assassinés à proximité des lieux d'accès à l'« aide alimentaire » créés par Israël et les États-Unis avec la Gaza Humanitarian Foundation (GHF), dont 170 ONG ont finalement exigé le démantèlement⁷.

Le bilan de ce nouveau système, au terme de 80 jours de monopole d'aide dite « humanitaire » à partir du 2 mars 2025, s'avère en effet catastrophique : selon l'UNRWA, près de 500 000 Gazaouis (sur 2,3 millions) ont atteint le stade 5 de la famine et risquent de mourir de faim dans les prochaines semaines. D'ores et déjà, à la mi-septembre 2025, plus de 1 700 d'entre eux sont morts, dont un quart d'enfants⁸. De nombreux observateurs étrangers ont rappelé, qu'en droit international, utiliser la faim comme moyen de pression politique constituait un crime contre l'humanité⁹. Il en va de même de la manipulation de l'accès à l'eau, que Human Rights Watch avait dénoncée, dès le 19 décembre 2024, comme un « acte de génocide »¹⁰.

Le nombre de Palestiniens tués par Tsahal fait aussi l'objet d'un débat polémique. Aujourd'hui, la plupart des observateurs estiment toutefois que, si les chiffres fournis par le ministère gazaoui de la Santé sont contestables, c'est parce qu'ils sous-estiment le nombre de morts et... de disparus sous les gravats, estimés à 23 millions de tonnes. Le 5 juillet 2024, la revue scientifique britannique *The Lancet* a publié une étude concluant à un total beaucoup plus élevé : « *Il n'est pas invraisemblable d'estimer, conclut ce texte, que jusqu'à 186 000 morts, voire plus, pourraient être imputables au conflit actuel à Gaza.* » Un rapport contesté de Harvard mentionne même le chiffre de 377 000 morts et disparus¹¹.

L'énormité de l'hécatombe à Gaza dissimule celle des offensives de Tsahal et des colons en Cisjordanie. Non seulement, on y dénombre 4 000 morts, mais le « nettoyage ethnique » a vidé plusieurs camps de réfugiés et Tsahal a pris des mesures pour y empêcher le retour de leurs habitants¹².

Amnesty International dénonce le déplacement forcé de « dizaines de milliers de Palestiniens », soit le plus important transfert de population depuis l'exode palestinien de 1967. Donald Trump, investi pour la deuxième fois, a ensuite publié un décret annulant les sanctions contre certains colons israéliens et groupes de colons accusés de violences anti-palestiniennes en Cisjordanie. Le même jour, une foule de colons israéliens a attaqué plusieurs villes palestiniennes en guise de protestation contre le cessez-le-feu de Gaza, avant d'être dispersée par l'armée israélienne.

« Israël, écrit Amnesty, continue d'infliger des souffrances inimaginables aux personnes vivant sous son occupation, tout en étendant rapidement la confiscation des terres dans le cadre de ses aspirations coloniales plus larges [...] Les opérations de sécurité servent d'écran de fumée pour l'accaparement rapide des terres, les déplacements massifs, la dépossession, les démolitions, les expulsions forcées et le nettoyage ethnique, afin de remplacer les communautés palestiniennes par des colons juifs¹³ ».

⁷ Unicef, 25 mai 2025.

⁸ RFI, 1^{er} juillet 2025 et UN News, 1^{er} août 2025.

⁹ UN News, 12 mai 2025

¹⁰ *Le Monde*, 4 septembre 2025.

¹¹ France 24, 24 août 2025.

¹² RFI, 24 février 2025.

¹³ *L'Orient Le Jour*, 19 décembre 2024.

Le 21 janvier 2025, l'armée israélienne a lancé l'« opération *Épée de fer* » dans le camp de réfugiés de Jénine, qui jouxte la ville éponyme. En février, cette opération a été étendue aux camps de réfugiés de Tulkarem et de Nur Shams, à proximité de la ville de Tulkarem, dans l'ouest de la Cisjordanie. Dès les premiers jours de l'opération, Tsahal avait ordonné à tous les habitants de ces camps d'évacuer leurs maisons, aujourd'hui encore totalement désertées. D'après l'UNRWA, quelque 40 000 personnes ont été déplacées des camps et se trouvent actuellement dans les villages voisins, ou dans les villes adjacentes de Jénine ou de Tulkarem.

Autre symptôme du génocide en cours à Gaza, la destruction des infrastructures et de l'habitat atteignait 92 % selon OCHA, à la veille de la dernière offensive de Tsahal. Le secteur le plus ravagé est celui de la santé : selon l'Organisation mondiale de la santé¹⁴, Tsahal a détruit 81 % des hôpitaux de l'enclave. Si bien que le taux d'occupation des lits dans les hôpitaux du ministère de la santé en dépasse les capacités : 240 % à Shifa, 210 % à Rantissi, 180 % à Nasser et 300 % à l'hôpital Ahli. Comme pour aggraver les choses, les agences font état d'une « *pénurie critique de médicaments* », plus de la moitié des traitements étant en rupture de stock.

« *De nombreux articles tels que des appareils fonctionnels, des lits de soins intensifs, des congélateurs, des médicaments nécessitant une chaîne du froid et des appareils d'anesthésie se sont vu refuser l'entrée. 282 palettes de fournitures sont entrées via [l'aéroport] Ben Gourion, mais le processus de dédouanement est très lent* », a insisté le Dr Peeperkorn, réitérant l'appel de l'OMS pour l'ouverture de plusieurs points de passage humanitaires vers Gaza. De plus, l'organisation indique que son entrepôt dans la ville de Gaza se trouve désormais dans une zone d'évacuation. « *La destruction qui a anéanti notre principal entrepôt dans le sud ne doit plus se reproduire* », a affirmé le Dr Peeperkorn.

La principale nouveauté de la situation réside dans la démarche de Benjamin Netayahou et de ses alliés suprémacistes Itamar Ben Gvir et Bezalel Smotrich : jusque-là, la droite au pouvoir s'efforçait de justifier sa politique en en niant le caractère criminel ; depuis le 1^{er} novembre 2022, ils en assument toutes les dimensions. Les trois dirigeants ne font pas mystère de la brutalité de leur racisme : ils affichent tous l'objectif de destruction « *totale* » de Gaza et de sa population, à laquelle ils promettent une déportation dans un pays arabe complice – jusqu'ici, aucun n'est volontaire : ni l'Égypte ni la Jordanie ni même la Libye ou le Soudan du Sud.

Si l'instrumentalisation du 7-October constitue la toile de fond de la politique de la direction israélienne, celle-ci s'enracine dans la radicalisation progressive de la société depuis la Seconde *Intifada*, passée massivement en quelques décennies de la « gauche » à la « droite », puis partiellement de la « droite » à l'« extrême droite ». Le premier mandat de Donald Trump laissait Tel-Aviv espérer un ralliement de la plupart des pays arabes, mais la « *riposte* » au 7-October a douché ces rêves.

Ces désillusions découlent de l'évolution accélérée des opinions publiques arabes vis-à-vis d'Israël. Ces dernières décrochèrent pour la première fois massivement en 1982, après l'invasion du Liban et le massacre de camps palestiniens de Sabra et de Chatila, au sud de Beyrouth. La colère grandit encore avec la répression de la Première Intifada (à partir de décembre 1987) puis de la Seconde (à partir de septembre 2000). Sans oublier les offensives israéliennes incessantes contre la bande de Gaza : 2008-2009, 2011-2012, 2014, 2021. Cette fois, ce sont des dizaines, voire des centaines de milliers de manifestants qui ont déferlé dans les rues des capitales de tous les continents : de Washington à Londres, de Berlin à Montréal, de

¹⁴ *UN News*, 12 août 2025.

Dublin au Caire, de Saana, et de Tunis à Rabat et à Beyrouth. Que les foules les plus massives aient défilé dans les grandes villes arabes n'étonnera que ceux qui croyaient la cause palestinienne définitivement enterrée sous les Accords d'Abraham.

Or jamais le fossé entre dirigeants et dirigés n'a paru aussi profond au Maghreb comme au Machrek. Ainsi, la dernière enquête du Arab Center for Research and Policy Studies (CAREP), réalisée auprès de 8 000 sondés en janvier 2024 et publiée sous le titre « [L'opinion punique arabe et la guerre d'Israël contre Gaza](#) », confirme-t-elle le refus massif (89 %) de toute normalisation avec Israël sur le dos du peuple palestinien : seuls 8 % des sondés dans les pays arabes « *soutiendraient une reconnaissance diplomatique d'Israël par leur État* », 84 % s'y « *opposeraient* ». Et pour cause : 92 % estiment que « *la cause palestinienne concerne tous les Arabes et pas seulement le peuple palestinien* ». Concernant l'actuelle guerre de Gaza 69 % des sondés déclarent soutenir « *la population de Gaza et le Hamas* », dont 90 % estiment qu'il est « *différent de l'État islamique* ».

Cette enquête révèle aussi un durcissement de l'opinion arabe face à la politique des États-Unis dans la région : 76 % la présentent comme « *plus négative qu'avant la guerre* » ; 68 % des sondés jugent en particulier « *pas du tout sérieux* » leur engagement passé en faveur de l'établissement d'un État palestinien. Dans le même esprit, 79 %, 78 % et 75 % des sondés évaluent de manière négative les positions de la France, du Royaume-Uni et de l'Allemagne. Quant au débat sur la légitimité de l'attaque du Hamas; 67 % estiment qu'il s'agit d'une « *opération de résistance légitime* », tandis que 19 % l'évaluent comme une « *opération de résistance légitime entachée de quelques erreurs* » et 5 % seulement la considèrent comme une « *opération illégitime* ».

Voilà qui réduit la marge de manœuvre des régimes arabes désirant se joindre au processus lancé à l'été 2020 par Benyamin Netanyahou et Donald Trump. Sans doute était-ce d'ailleurs pour le Hamas un des principaux objectifs du 7 octobre : empêcher l'aboutissement des tractations israélo-saoudiennes alors en cours.

Bref, cette coalition constitue une victoire posthume de Vladimir Zeev Jabotinsky : créant le sionisme révisionniste, il écrivit en 1923 un article programmatique intitulé « Le mur d'acier » : « *Tant que subsiste, dans l'esprit des Arabes, la moindre étincelle d'espoir qu'ils pourront un jour se défaire de nous, nulle bonne parole, nulle promesse attirante n'amènera les Arabes à renoncer à cet espoir, précisément parce qu'ils ne sont pas une populace vile, mais une nation bien vivante. Or une nation bien vivante n'est décidée à faire des concessions sur des questions vitales que si elle a perdu tout espoir de se défaire de nous et que toute brèche dans la "muraille de fer" est définitivement colmatée*¹⁵. »

Sans doute le gouvernement néofasciste qui dirige désormais Israël pense-t-il, plus encore que son glorieux prédécesseur, le but d'expulser les Arabes de leur patrie... Tel est désormais l'objectif avoué de Netanyahou et de ses complices. Déjà perceptible avant le 7-October, sa bascule s'est accélérée depuis la déclaration télévisée, le 8 octobre 2023, de Yoav Gallant, alors ministre de la Défense, d'un embargo total (eau, électricité, alimentation, etc.) contre les « *animaux humains*¹⁶ » que seraient, selon lui, les habitants de Gaza.

Cet aveu a provoqué, jusqu'aux États-Unis, une évolution qui se manifeste d'abord chez les démocrates, mais aussi dans une partie croissante de l'électorat républicain. Même les Juifs américains ont tourné le dos à Benyamin Netanyahou. Quant à la « génération Z » (entre

¹⁵ In Denis Charbit (dir.), *Sionismes. Textes fondamentaux*, Albin Michel, 1998

¹⁶ Cf. *Le Monde*, 10 octobre 2023.

18 et 34 ans), seuls 6 % ont une opinion favorable de Benyamin Netanyahou, et seuls 9 % approuvent la campagne militaire d'Israël à Gaza. Cette catégorie d'âge envisage tout simplement de... donner la Palestine au Hamas ! Donald Trump en personne a d'ailleurs confié : « *Mon peuple commence à détester Israël* ¹⁷. » Six mois plus tôt, après le cessez-le-feu avec l'Iran, le président des États-Unis, tout en réaffirmant son soutien à l'État juif, avait suggéré : « *Israël doit vraiment se calmer* ¹⁸. »

L'alliance entre le Likoud de Benyamin Netanyahou et les partis suprémacistes d'Itamar Ben Gvir et de Bezalel Smotrich est moins isolée en Israël même que dans le monde. Il aura fallu presque deux ans pour que, dans les sondages, une majorité d'Israéliens exige enfin un cessez-le-feu. Jusque-là, le traumatisme du 7-October, alimenté par la propagande des grands médias, les avait convaincus de soutenir l'escalade guerrière de leur gouvernement, y compris le « *transfert* » des Gazaouis. L'évolution de l'opinion israélienne s'explique d'ailleurs plus par la solidarité avec les otages que par un bouleversement idéologique. Mais on aurait tort pour autant de sous-estimer les questionnements que la guerre a provoqués ou accentués.

Un des signes les plus significatifs est l'explosion de la *yerida* : non seulement l'*aliya* (immigration de juifs en Israël) diminue nettement, mais un nombre considérable de citoyens juifs d'Israël ont quitté le pays pour s'installer à l'étranger. Les chiffres dans ce domaine constituent presque un secret d'État, mais ils semblent bien, depuis le début du siècle, que cela concerne plusieurs centaines de milliers de personnes – dont plus de 100 000 dans la seule année 2024. Une enquête d'opinion publiée par *Haaretz* ¹⁹ est venue confirmer l'attraction de l'exil : plus de 40 % des juifs israéliens se posent la question d'un départ en Europe...

Autrement dit, jamais Israël n'avait infligé aux Palestiniens des coups aussi meurtriers. Mais jamais non plus Israël n'avait payé ces coups aussi chers... Combien ? Le 22 septembre nous a fourni une première réponse : le nombre de pays qui, à leur tour, reconnaissent l'État de Palestine. Ils étaient 148 (sur 193) lorsqu'Emmanuel Macron annonça en avril 2025 le choix de la France et de l'Arabie saoudite. Dans la préparation de l'Assemblée générale de l'ONU ou lors de celle-ci, une dizaine d'États – Andorre, l'Australie, la Belgique, le Canada, la Nouvelle-Zélande, Monaco, Malte, le Portugal, le Royaume-Uni et Saint-Marin – ont annoncé qu'ils en faisaient autant. Reste à appliquer à Israël des sanctions à même de lui imposer enfin un cessez-le-feu débouchant sur des négociations.

Dominique Vidal est auteur avec Philippe Rekacewicz, de *Palestine - Israël. Une Histoire visuelle*, Paris, Seuil, 2024.

¹⁷ France Info, 4 août 2025

¹⁸ Franc info, 24 juin 2025

¹⁹ 12 mai 2025.